

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement
de la gendarmerie outre-mer

**Décision n° 68183 du 30 novembre 2017 portant promotion de sous-officiers de réserve
du commandement de la gendarmerie pour la Nouvelle-Calédonie**

NOR : INTJ1724024S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 66803 du 30 novembre 2017 (NOR : INTJ1724023S),

Décide :

Article 1^e

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2017 :

Souris Jérôme NIGEND : 151 578

Durand Marcel NIGEND : 119 847

Ollier Christian NIGEND : 113 472

Les maréchaux des logis-chef de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2017 :

Hue Michel NIGEND : 134 673

Sparapan Francis NIGEND : 124 017

Mekenese Soane NIGEND : 252 187

Robert Alain-Anthony NIGEND : 194 712

Le gendarme de réserve dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2017 :

Torregrosa Carole NIGEND : 192 079

Article 2

*Sous-officier de réserve rattaché au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de gendarmerie nationale*

L'adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1^{er} décembre 2017 :

Caleri Sandrine NIGEND : 185 794

Article

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 novembre 2017.

*Le général de division,
commandant la gendarmerie outre-mer,*
L. LUCAS